



HAL
open science

Le Grand Paris, une dynamique démographique exceptionnelle

Gérard-François Dumont

► **To cite this version:**

Gérard-François Dumont. Le Grand Paris, une dynamique démographique exceptionnelle. Revue du Grand Paris, 2012, 3, pp.18-19. halshs-00843543

HAL Id: halshs-00843543

<https://shs.hal.science/halshs-00843543>

Submitted on 11 Jul 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LE GRAND PARIS, UNE DYNAMIQUE DÉMOGRAPHIQUE EXCEPTIONNELLE

Le Grand Paris est le territoire le plus peuplé de l'Hexagone, avec près de 20 % de la population de la France métropolitaine vivant dans le périmètre de la région Île-de-France. Au problème de la densité s'ajoutent des questions spécifiques d'aménagement du territoire, liées à l'évolution de la composition par âge de la population et à sa croissance démographique.

PAR GÉRARD-FRANÇOIS DUMONT PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE PARIS IV-SORBONNE, PRÉSIDENT DE LA REVUE POPULATION ET AVENIR

La région Île-de-France réunit 18,8 % des habitants de la France métropolitaine¹ sur 2,2 % de la superficie de l'Hexagone. Il en résulte une densité de 971 habitants/km², contre une moyenne métropolitaine de 114. C'est un peuplement exceptionnel en France, mais aussi en Europe où, parmi les 286 régions, les quinze plus denses que l'Île-de-France ont toutes un périmètre limité à une agglomération urbaine, comme Inner London, Bruxelles-capitale, Vienne ou Berlin².

Le caractère de capitale du Grand Paris est confirmé par une part dans les emplois en France métropolitaine (21,9 %) supérieure de plus de 2 points à celle de sa population. Au sein de ces emplois, l'importance du secteur commerce, transport et services divers (28,4 % de la France)³ souligne le rôle du Grand Paris comme plaque tournante de l'économie française, ce qu'illustre le très grand nombre de salons professionnels nationaux et internationaux qui se tiennent dans la capitale, ou la place prépondérante et écrasante des aéroports parisiens, en nombre de passagers, par rapport aux autres aéroports français.

La suprématie économique du Grand Paris est tout particulièrement mise en évidence par un pourcentage fort élevé de la catégorie socioprofessionnelle des cadres et professions intellec-

tuelles supérieures, puisque 37,4 % des emplois de l'Hexagone de cette catégorie sont localisés en Île-de-France. Le Grand Paris est aussi le cœur de l'accueil des immigrants internationaux qui choisissent la France, avec 38,6 % des immigrants de France métropolitaine qui résident en Île-de-France. **1**»

LA FIN D'UNE ÉPOQUE

Les données démographiques permettent d'approfondir divers enjeux du Grand Paris. Ainsi, la composition par âge de la population de l'Île-de-France, plus jeune, éclaire le besoin de création d'emploi, d'ailleurs confirmé par un taux de chômage supérieur à la moyenne nationale, notamment en raison de l'immigration – le chômage des immigrants internationaux étant plus élevé que celui des autres habitants. Toutefois, la jeunesse de la composition par âge n'exclut nullement un vieillissement de la population, annoncé, selon la projection moyenne, pour 2040. Ce vieillissement souligne deux enjeux. Le premier est celui de l'augmentation relative des 60 ans ou plus, qui se traduirait par une forte gérontocroissance⁴. Autrement dit, les budgets sociaux des collectivités territoriales de l'Île-de-France concernant les personnes âgées ont connu une période faste en raison des faibles effectifs de ces personnes. Mais cette période faste

1 // LE POIDS RELATIF DU GRAND PARIS EN FRANCE MÉTROPOLITAINE



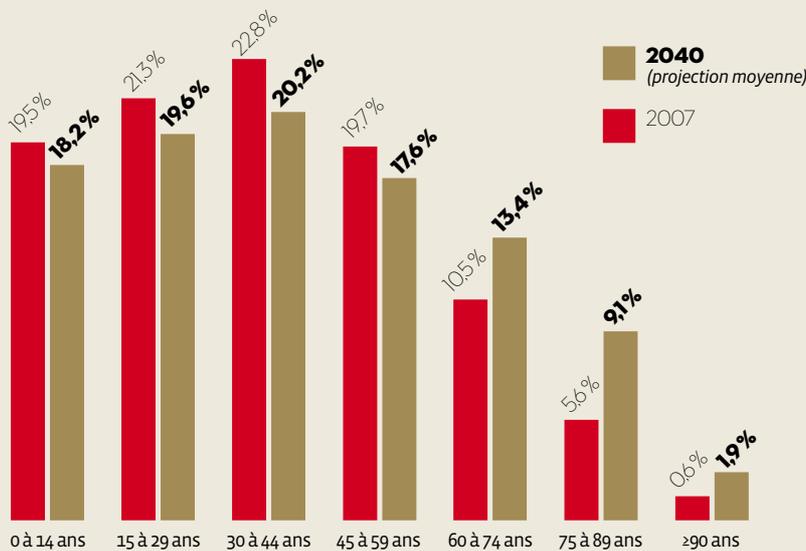
va prendre fin. Le second enjeu tient au vieillissement de la population active, qui signifie la nécessité d'un effort accru en matière de formation continue. **2**»

LE DÉFI DE LA MIXITÉ SOCIALE ET SCOLAIRE

D'autres données démographiques mettent en évidence plusieurs enjeux sociaux. Le caractère réticulaire des migrations internationales⁵ signifie que le Grand Paris est appelé à demeurer un espace migratoire où la question de l'accueil des nouveaux immigrants, en termes de logement, d'enseignement ou de santé, restera essentielle. En particulier se pose et se posera la capacité d'assurer la mixité sociale et scolaire dans des quartiers où une part importante des enfants est d'origine non francophone. La proportion de familles monoparentales, supérieure à la moyenne française, montre certaines particularités du Grand Paris en termes d'action sociale.

Le fait que l'Île-de-France affiche un pourcentage de logements HLM (27,6 %) nettement supérieur à celui de sa population en France éclaire sur l'importance du logement social. Or, les besoins de logement ne sont pas appelés à diminuer. En effet, tout laisse penser que la population du Grand Paris pourrait croître sous le double effet de l'augmentation de l'espérance de vie et, surtout, de son système

2// PROPORTION DE CHAQUE CLASSE D'ÂGE DANS LA POPULATION TOTALE



migratoire. Bien que le solde migratoire de l'Île-de-France soit négatif, il a un effet stimulant sur la natalité dans la mesure où l'Île-de-France reçoit une part importante de populations en âge de féconder parmi les personnes (françaises ou étrangères) qui viennent y habiter. De ce fait, l'Île-de-France représente 23,4 % des naissances en France métropolitaine. Et, parmi l'émigration de l'Île-de-France, une part significative concerne des personnes relativement âgées qui n'exerceraient plus d'effets sur la natalité, mais qui ont des conséquences sur la mortalité dans les régions ou les pays où elles partent résider. C'est pourquoi les décès en Île-de-France ne représentent que 13,8 % des décès en France.

UN DEMI-MILLION DE NOUVEAUX LOGEMENTS

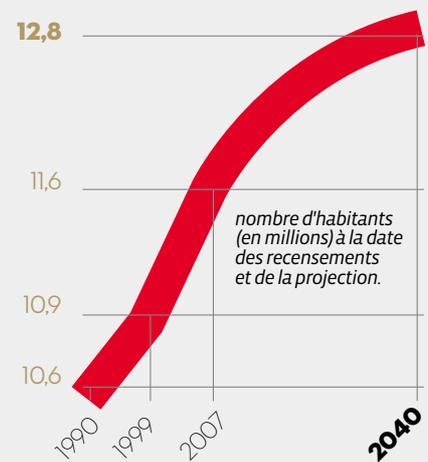
Il résulte des deux pourcentages précédents que l'Île-de-France représente 44 % de l'accroissement annuel de l'Hexagone. Comme, en outre, une partie des personnes qui viennent habiter en Île-de-France sont originaires de pays du Sud et ont une fécondité supérieure à la moyenne française, la croissance démographique projetée de l'Île-de-France tient exclusivement à un excédent des naissances sur les décès qui continuerait à compenser très largement un solde migratoire négatif. La

projection moyenne indique ainsi une population passant de 11,6 millions en 2007 à 12,8 millions en 2040, soit une augmentation de plus de 1,1 million en une génération. Ce qui représente l'équivalent du nombre d'habitants actuel de Lille considérée dans le périmètre de son unité urbaine⁶. **3»**

À supposer un nombre de personnes par ménage qui se stabiliserait à 2⁷, il s'agirait donc de construire, non compris les besoins de renouvellement, plus d'un demi-million de nouveaux logements, ainsi que l'ensemble des infrastructures et des équipements nécessaires pour cette population.

On notera que ces derniers chiffres sont inférieurs à ceux généralement livrés dans les documents officiels concernant le Grand Paris. L'explication de telles différences nécessiterait un long développement. Toutefois, deux raisons peuvent être données. D'une part, le chiffre d'un demi-million n'intègre ni le rattrapage nécessaire pour mieux satisfaire les besoins actuels, ni l'importance des actions de réhabilitation ou de construction de logements nécessaires à la modernisation ou au remplacement de logements devenus ou devenant obsolètes au regard des critères du développement durable. D'autre part, les chiffres ci-dessus sont fondés sur ce qu'on appelle en prospective les ten-

3// LA POPULATION DE L'ÎLE-DE-FRANCE CONSTATÉE ET PROJETÉE



dances lourdes, alors que les données avancées dans le cadre des discussions sur le Grand Paris se fondent implicitement sur un scénario postulant une attractivité considérablement accrue de Paris, tant par rapport aux autres territoires français, et notamment aux grandes métropoles régionales, que par rapport aux eurocités ou aux autres villes mondes. Or un tel scénario n'est nullement acquis. Il suppose de nombreuses conditions, dont une gouvernance⁸ permettant de le concrétiser.

Enfin, il convient de souligner que, compte tenu de la diversité des processus territoriaux à l'échelle infrarégionale, les réponses à apporter en termes d'aménagement du territoire du Grand Paris sont à la fois globales et locales. **♦**

1. Recensement de la population 2008.

2. « Atlas géodémographique commenté », *Population & Avenir*, n° 701bis, janvier-février 2011.

3. 14,1 % dans l'industrie et 1,7 % dans l'agriculture.

4. *Les Territoires face au vieillissement en France et en Europe*, Gérard-François Dumont et alii, Ellipses, 2006.

5. *Les Mobilités*, Vincent Moriniaux (direction), Sedes, 2010.

6. Dans l'ensemble des communes en continuité de bâti avec la commune-centre. Cf. *La France en villes*, Gérard-François Dumont (direction), Sedes, 2010.

7. *Populations et territoires de France en 2030, le scénario d'un futur choisi*, Gérard-François Dumont (direction), L'Harmattan, 2008.

8. Cf. *Diagnostic et gouvernance des territoires*, Gérard-François Dumont, Armand Colin, août 2012.